

RAPPORT D'ACTIVITÉ 2016



SOMMAIRE

Éditorial	3
2016 : une année de fusion	5
Vie de l'association	6
Les missions	6
L'organisation	6
Le fonctionnement.	8
Le financement	8
La démarche qualité - sécurité - environnement	8
L'expertise d'Atmo Nouvelle-Aquitaine	9
1. Surveiller, analyser et prévoir la qualité de l'air.	9
1.1 Dispositif fixe de mesure	9
1.2 Dispositif mobile de mesures	10
1.3 Modélisation de la pollution atmosphérique.	10
1.4 Inventaire des émissions	11
1.5 Gestion des épisodes de pollution	11
2. Améliorer et diversifier les connaissances	12
2.1 Chimie -granulométrie des particules	12
2.2 Suivi des polluants non réglementés.	13
3. Accompagner les décideurs et partenaires	15
3.1 Études	15
3.2 Plans et programmes.	16
3.3 Partenariats Recherche et Développement	17
3.4 Partenariats techniques	18
4. Informer, sensibiliser et alerter	18
4.1 Une nouvelle identité et un nouveau site web	18
4.2 Publications	19
4.3 Relations médias.	19
4.4 Ecoute client	20
4.5 Partenariats.	20
4.6 Travaux collaboratifs	20
Actions phares 2017	22
ORECCA	24
Annexes	26
Membres du Conseil d'Administration	26
Organigramme	27
Contacts Atmo Nouvelle-Aquitaine	28

Version du : 21 juin 2017

Rédigé par : Service communication *et coll.*

Validé par : Alain Gazeau

Création graphique : Antoine Bardelli - www.bardelli.fr

Crédits photo : Atmo Nouvelle-Aquitaine / Shutterstock / Olvic / Chajamp /

Maksym Darakchi / Dina Uretski / Creativemarc / Lebedev_S / GaudiLab /

MJTH / Picturereflex / Sofifoto / Alexander Demyanenko.

GLOSSAIRE

PM10 : particules en suspension

PM2,5 : particules fines

NO₂ : dioxyde d'azote

NO_x : oxydes d'azote

SO₂ : dioxyde de soufre

O₃ : ozone

ÉDITORIAL



Cette année 2016 restera importante dans la vie des trois Associations Agréées pour la Surveillance de la Qualité de l'Air (AASQA) situées dans le grand sud-ouest de la France : AIRAQ, Atmo Poitou-Charentes et LIMAIR.

En effet, l'article 1^{er} de la loi NOTRe (N°2015-29 du 16 janvier 2015), relative à la nouvelle délimitation des régions, prévoyait la fusion de plusieurs d'entre elles dès le 1^{er} janvier 2016.

Suivant l'article L221-3 du code de l'environnement, cette réforme territoriale a donc entraîné la fusion des AASQA implantées en Aquitaine (AIRAQ), Limousin (LIMAIR) et Poitou-Charentes (Atmo Poitou-Charentes). Pour mettre en œuvre cette fusion, les équipes des trois observatoires se sont organisées pour donner naissance à un nouvel observatoire : **Atmo Nouvelle-Aquitaine**.

Pour mettre en œuvre cette démarche, les trente-huit collaborateurs, les trois présidents, les trois directeurs, ainsi que les ingénieurs et les techniciens, se sont tous pleinement impliqués dans ce nouveau défi.

De nombreuses décisions ont dû être prises pour déterminer les modalités de notre nouvelle structure tout en respectant les contraintes réglementaires. Fusion, oui, mais quelle politique sociale adopter ? quel site pour le siège social ? quelle implantation ? quelles orientations stratégiques ?...

Parmi les premières priorités : les employés. En effet, trente-huit personnes étaient concernées par ce grand changement. Il fallait donc choisir une stratégie : la fusion se ferait sans licenciement. Les années suivantes permettront, si besoin, de réajuster cette organisation selon les départements consécutifs à la pyramide des âges mais aussi, de rechercher de nouvelles compétences en fonction des enjeux de notre observatoire.

En parallèle, afin de maintenir un travail de proximité avec les collectivités territoriales sur les trois territoires, nous avons souhaité conserver les trois pôles de Bordeaux, La Rochelle et Limoges.

Nous avons également mis en place des comités territoriaux afin de renforcer cette notion de proximité pour la résolution des problématiques locales des décideurs.

Après plusieurs mois de travail l'assemblée générale extraordinaire du 23 novembre 2016 a entériné la mise en œuvre d'Atmo Nouvelle-Aquitaine.

Avec cette fusion, le nouvel observatoire régional de l'air s'enrichit des moyens humains, savoir-faire et compétences acquises depuis quarante ans.

Quel challenge que de surveiller la qualité de l'air de six millions d'habitants sur un territoire aussi vaste que l'Autriche, avec des problématiques différentes et des enjeux croissants !

La qualité de l'air est en effet l'une des préoccupations majeures des citoyens.

L'exposition de la population et de l'environnement à la pollution atmosphérique constitue essentiellement un risque chronique induisant des troubles respiratoires asthme, maladies cardio-vasculaires. En France on évalue à 48 000 le nombre de morts prématurées liées à la pollution de l'air.

D'autre part cette pollution a des répercussions environnementales importantes. Certains polluants comme l'ozone et les oxydes d'azote en excès entraînent une asphyxie des milieux naturels et ont un impact sur la croissance des végétaux et les rendements agricoles.

Ainsi avec ses ingénieurs et techniciens experts, son réseau de près de soixante-dix stations de mesure, ses outils informatiques de pointe pour la prévision ou encore la modélisation haute-résolution, Atmo Nouvelle-Aquitaine aura les moyens d'accroître l'efficacité de son expertise sur l'ensemble du territoire. Elle œuvrera également pour renforcer ses partenariats et devenir un véritable outil d'aide à la décision à la disposition des collectivités territoriales, des industriels et des différents acteurs qui agissent en faveur d'un air de meilleure qualité.

Ainsi, Atmo Nouvelle-Aquitaine apporte et apportera des éléments de réponse aux enjeux territoriaux et aux questions des citoyens.

Gérard Bacles

Président d'Atmo Nouvelle-Aquitaine

Préambule

Atmo Nouvelle-Aquitaine est l'observatoire régional de l'air. Membre du réseau national Atmo, qui réunit les dix-neuf Associations Agréées de Surveillance de la Qualité de l'Air (AASQA), l'observatoire est agréé par le Ministère de l'écologie pour assurer cette surveillance régionale. Cet agrément au titre de l'article L.221-3 du code de l'environnement a été renouvelé le 14 décembre 2016, pour la nouvelle structure, pour une durée de trois ans.

Atmo Nouvelle-Aquitaine a pour mission de surveiller la qualité de l'air en Nouvelle-Aquitaine et d'informer sur les résultats obtenus. L'observatoire répond ainsi aux exigences du code de l'environnement et aux besoins spécifiques de la région.

L'intérêt porté à la santé publique et la prise de conscience de la population vis-à-vis de la qualité de l'air grandit.

Dans ce contexte, Atmo Nouvelle-Aquitaine est engagé dans une démarche qualité en vue du maintien de l'ac-

créditation NF EN ISO/CEI 17025 pour la réalisation de certains essais sur le pôle de La Rochelle et de l'obtention de la certification ISO 9001, gage de la satisfaction de nos clients.

Par ailleurs, afin de promouvoir un milieu de travail sain axé sur la prévention des risques sécurité et environnementaux, le système de management d'Atmo Nouvelle-Aquitaine intègre une démarche sécurité et environnement selon les référentiels OHSAS 18001 et ISO 14001. Cette démarche nous permet d'assurer la maîtrise permanente de nos processus et résultats de mesure. Cette politique est menée via des objectifs mesurables et des dispositions de surveillance, de cohérence et d'amélioration selon différents enjeux :

- développer notre expertise de façon homogène sur l'ensemble du territoire,
- renforcer le partenariat et devenir un véritable outil d'aide à la décision,
- poursuivre la communication, l'information et la sensibilisation,
- mettre en place une organisation opérationnelle adaptée à la nouvelle dimension d'Atmo Nouvelle-Aquitaine,
- véhiculer une image environnementale positive,
- pérenniser un environnement de travail sain et sécuritaire.



2016 : UNE ANNÉE DE FUSION

L'année 2016 a été marquée par les travaux engagés sur les trois pôles d'Aquitaine (AIRAQ), de Poitou-Charentes (ATMO Poitou-Charentes) et du Limousin (LIMAIR), pour préparer la fusion de nos trois observatoires et donner naissance à une seule entité régionale : Atmo Nouvelle-Aquitaine.

Avec cette fusion Atmo Nouvelle-Aquitaine va désormais s'appuyer sur des ressources mutualisées et ainsi répondre aux multiples attentes de ses parties prenantes mais aussi s'engager dans de nouvelles activités en cohérence avec les enjeux croissants.

Pour mener à bien cette fusion **deux démarches fondatrices** ont tout d'abord été engagées durant l'année, avec d'une part l'unification de la gouvernance, et d'autre part la mise en place d'une équipe opérationnelle.

En parallèle, une consultation participative de nos adhérents et partenaires a été menée afin de mieux identifier leurs attentes locales et leurs priorités d'actions en faveur de l'air.

L'ensemble de ces travaux ont permis d'élaborer le nouveau Plan Régional de Surveillance de la Qualité de l'Air (2017-2021), feuille de route quinquennale de notre observatoire.

Unification de la gouvernance

Le choix a été fait d'une fusion-absorption des deux observatoires par Atmo Poitou-Charentes, en maintenant les trois pôles territoriaux existants (**Bordeaux (33), La Rochelle (17) et Limoges (87)**).

L'organisation opérationnelle s'appuie sur un comité de direction composé d'un directeur général assisté de deux directeurs délégués.

Mise en place d'une équipe opérationnelle

Dès fin 2015, les instances de direction ont souhaité pleinement impliquer les équipes à la nouvelle organisation en mettant en place des Groupes de Travail (GT) thématiques.

L'objectif : **aboutir à une organisation unifiée**, fonctionnant avec les mêmes processus, les mêmes règles, les mêmes outils, les mêmes avantages et les mêmes contraintes.

Pour ce faire, **quatorze GT ont été mis en œuvre**. Ils visaient dans un premier temps à établir un diagnostic de situation sur les pratiques de chacun des trois pôles. Ce bilan a notamment permis d'évaluer les points mutualisables et ceux qui nécessitaient une harmonisation.

Un second temps a ensuite été dédié à l'élaboration de préconisations afin de proposer un plan d'actions cohérent avec les moyens et les besoins pour chaque thématique.

Ces travaux prioritaires ont fortement mobilisé les ressources de nos trois pôles, mettant temporairement en suspens certaines actions initialement prévues dans nos plans d'actions 2016.

Consultation des parties prenantes

Afin d'alimenter son programme d'actions, Atmo Nouvelle-Aquitaine a souhaité consulter ses différentes parties prenantes.

Un questionnaire a donc été adressé à l'ensemble des membres de l'observatoire pour connaître, en complément des missions réglementaires, leurs attentes et besoins sur la problématique de l'air.

Élaboration du Programme Régional de Surveillance de la Qualité de l'Air 2017-2021

Le Programme Régional de Surveillance de la Qualité de l'Air (PRSQA) d'Atmo Nouvelle-Aquitaine est le fruit d'un long travail d'écoute, d'échanges avec les collectivités, les associations, les acteurs de la recherche et de la santé, les acteurs économiques, les représentants de l'État, les équipes en interne... Il définit les prochaines actions s'ajustant à leurs besoins et aux exigences réglementaires.

La mutualisation de nos idées en fait aujourd'hui un programme ambitieux à l'échelle de la Nouvelle-Aquitaine, axé sur la surveillance, la prévision, l'étude, l'information et l'accompagnement.

Le PRSQA contribuera ainsi à servir les actions en faveur de la qualité de l'air, notamment pour réduire les impacts sur la santé et l'environnement, à la convergence des enjeux atmosphériques et de la demande sociétale.



Bordeaux



La Rochelle



Limoges

VIE DE L'ASSOCIATION

Les missions

L'observatoire a une **vocation d'intérêt général** : apporter de la connaissance rationnelle et de l'expertise sur la qualité de l'air pour permettre à ses membres, privés ou publics, aux institutions et organismes d'Etat, aux professionnels de santé, aux scientifiques, aux particuliers, de prendre des décisions pertinentes.

Atmo Nouvelle-Aquitaine dispose d'une **expertise et d'un savoir-faire incontestés**. Sa structure associative, qui regroupe différents acteurs régionaux de la qualité de l'air, lui assure transparence et indépendance.

Les missions de l'observatoire s'inscrivent dans le cadre du **Programme Régional de Surveillance de la Qualité de l'Air (PRSQA)**, plan répondant à une obligation réglementaire de définir la stratégie de surveillance régionale de la qualité de l'air.

Ce document est lui-même en cohérence avec le **Plan National de Surveillance de la Qualité de l'Air (PNSQA)** qui définit les orientations nationales en matière de surveillance de la qualité de l'air pour les cinq ans à venir.

L'activité s'articule autour de cinq missions principales :

1. Surveiller l'air 24h/24,
2. Prévoir les épisodes de pollution,
3. Étudier la pollution pour améliorer les connaissances,
4. Informer pour sensibiliser,
5. Accompagner les décideurs dans leurs plans d'action.



Une activité réglementée

À travers ses missions, Atmo Nouvelle-Aquitaine répond à des exigences réglementaires :

- Surveiller les polluants réglementés sur l'ensemble de la région,
- Alerter les autorités en cas d'épisode de pollution,
- Diffuser et rendre accessibles toutes les données, rapports, synthèses d'études produites.



L'organisation

Atmo Nouvelle-Aquitaine

Fin 2016, l'équipe d'Atmo Nouvelle-Aquitaine était composée de trente-huit personnes, réparties sur trois pôles : **Bordeaux, La Rochelle et Limoges**.

Elle présente une grande diversité de métiers autour de ses principales activités : mesure de la qualité de l'air, études et modélisation des phénomènes atmosphériques, analyse des données, cartographie, accompagnement des décideurs dans l'élaboration et le suivi des plans d'actions ou encore l'information du public.

Service qualité - sécurité - environnement (QSE) :

Atmo Nouvelle-Aquitaine est engagée dans une démarche qualité garantie par l'obtention de la certification ISO9001 et l'accréditation NF EN ISO/CEI 17025 pour la réalisation de certains essais, gage de la satisfaction de nos clients.

Par ailleurs, afin de promouvoir un milieu de travail sain axé sur la prévention des risques sécurité et environnementaux, le système de management d'Atmo Nouvelle-Aquitaine intègre une démarche sécurité et environnement selon les référentiels OHSAS 18001 et ISO 14001.

Cette démarche qualité nous permet d'assurer la maîtrise permanente de nos processus et résultats de mesure.

Direction Production Exploitation

Service Technique et Informatique :

Composé de seize personnes, le service est chargé de l'exploitation de l'ensemble de la chaîne de mesures d'Atmo Nouvelle-Aquitaine. Le **réseau automatique** avec ses cinquante-six stations, mesure les principaux polluants réglementés (PM10, PM2,5, NO₂, NO_x, SO₂,



L'équipe Atmo Nouvelle-Aquitaine

O₃...). Cette surveillance induit des actions de contrôle des analyseurs en station, de maintenance préventive ou corrective, ou encore la configuration et la gestion d'un système informatique propre à notre métier.

Le **réseau de mesures manuelles** permet de suivre certains polluants chimiques et biologiques tels que les pesticides, hydrocarbures aromatiques polycycliques (HAP), dioxines et furannes, métaux, pollens... Il intègre également le suivi par échantillonneurs passifs.

L'équipe intervient ainsi sur la pose et le ramassage des prélèvements, la maintenance des préleveurs, le comptage des pollens ou encore l'analyse d'échantillonneurs passifs (NO₂).

Service Exploitation des données :

L'exploitation des données de qualité de l'air est assurée par deux services : « Inventaire, Statistiques, Odeurs » et « Etudes, Modélisation, et Amélioration des connaissances ». Les douze ingénieurs d'études d'Atmo Nouvelle-Aquitaine exploitent **l'ensemble des données** de qualité de l'air, conformément aux exigences réglementaires en vigueur.

Pour exploiter les dizaines de milliers de données récoltées, Atmo Nouvelle-Aquitaine dispose d'outils particulièrement performants :

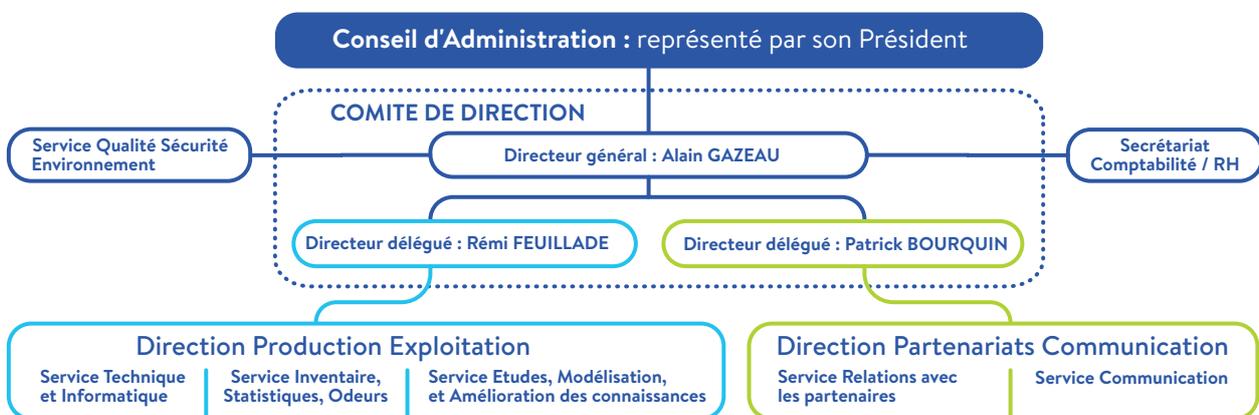
- > d'importantes bases de données portant sur les mesures de la qualité de l'air, mais aussi sur des données explicatives comme la météorologie,
- > un inventaire des émissions qui identifie et quantifie les sources de polluants sur un territoire,
- > des outils de modélisation pour réaliser des cartographies de la qualité de l'air à l'échelle de la ville et de l'agglomération.

Par ailleurs, une attention particulière est portée à l'amélioration des connaissances. Le service Études réalise également des mesures de polluants non encore réglementés (particules ultrafines, pesticides, pollens, qualité de l'air intérieur...).

Toutes ces études font ensuite l'objet de rapports accessibles à tous, via le site www.atmo-nouvelleaquitaine.org ou sur simple demande.

Direction Partenariats-Communication :

Composée de quatre personnes, la direction informe sur la qualité de l'air de la région et sur ses activités afin de sensibiliser la population pour faire changer les comportements. De nombreux outils, actions et partenariats ont ainsi été mis en œuvre pour valoriser la thématique Air.



Le fonctionnement

Comme toutes les associations agréées de surveillance de la qualité de l'air, le fonctionnement d'Atmo Nouvelle-Aquitaine est multipartite grâce à la participation des différents acteurs régionaux liés à la pollution atmosphérique.

Les membres sont répartis entre représentants de l'État, collectivités territoriales, acteurs du monde économique, associations et personnalités qualifiées.

Atmo Nouvelle-Aquitaine réunit près de 190 membres.

Gouvernance d'Atmo Nouvelle-Aquitaine



Au 31 décembre 2016, Atmo Nouvelle-Aquitaine compte près de 190 membres.

Le financement

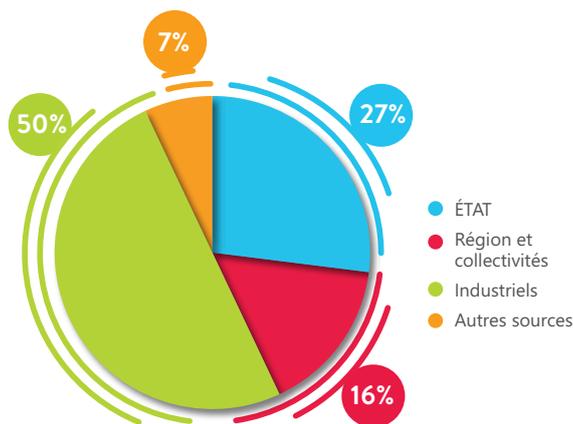
Le budget de l'observatoire est également multipartite : les représentants de l'État, des collectivités et des industriels sont les principaux membres financeurs.

Le budget de fonctionnement 2016 d'Atmo Nouvelle-Aquitaine est de 4 229 910 € (hors reprise sur investissement et transfert de charges).

Il se répartit entre

- > l'État (27%) : subventions du Ministère de l'écologie et de l'ADEME (Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Énergie),
- > les collectivités (16%) : cotisations, subventions,
- > les industriels (50%) : cotisations, versements au travers de la TGAP (Taxe Générale sur les Activités Polluantes),
- > les autres sources (7%).

Les investissements sont financés par l'Etat, la Région et les industriels (par le biais de la TGAP).



Répartition du budget de fonctionnement d'Atmo Nouvelle-Aquitaine en 2016

La démarche qualité - sécurité - environnement

Pôle de Bordeaux (ex-AIRAQ) :

En 2016, la certification ISO9001 v2008 a été suspendue au 1^{er} juillet 2017 car l'audit de suivi_2 n'a pas été réalisé dans le cadre de la fusion. Aucune remarque n'avait été faite lors de l'audit de suivi_1 réalisé en juin 2015. L'ensemble des actions liées aux observations relevées lors de l'audit du LCSQA du 15 décembre 2015 a reçu un avis favorable du LCSQA (Laboratoire Central de Surveillance de la Qualité de l'Air).

Pôle de La Rochelle (ex-Atmo Poitou-Charentes) :

En 2016, la certification a été maintenue sur l'ensemble de l'activité selon les référentiels ISO 9001, ISO 14001 et OHSAS 18001. Les accréditations Cofrac Essais⁽¹⁾ pour la surveillance de certains polluants réglementaires dans l'air ambiant et la surveillance de la qualité de l'air intérieur dans les établissements recevant du public ont également été maintenues.

Par ailleurs, le site de La Rochelle reste engagé dans sa collaboration avec le Club des entreprises de Périgny, et l'association Biotop 17 (éco-réseau des entreprises de Périgny) dont le but est de participer à la réduction des impacts environnementaux de la zone industrielle et d'accompagner son développement durable.

Pôle de Limoges (ex-LIMAIR) :

En 2016, LIMAIR a poursuivi le travail engagé vers une certification ISO 9001 (reportée suite à la mise en oeuvre du processus de fusion) avec la préparation d'un audit technique organisé par le LCSQA le 24 novembre.

Aucun écart critique n'a été relevé durant cet exercice et les actions mises en oeuvre ont été intégrées au suivi des processus d'Atmo Nouvelle-Aquitaine.

(1) Portée d'accréditation disponible sur www.cofrac.fr

L'EXPERTISE D'ATMO NOUVELLE-AQUITAINE

1. Surveiller, analyser et prévoir la qualité de l'air

Observatoire réglementaire

Atmo Nouvelle-Aquitaine surveille au quotidien une vingtaine de polluants réglementés dont les particules (PM10, PM2,5), le dioxyde d'azote (NO₂), l'ozone (O₃), ou encore le dioxyde de soufre (SO₂).

Ces mesures permettent d'alimenter nos outils de prévision afin de cartographier, d'estimer et de **modéliser chaque jour les niveaux de pollution** en tout point du territoire (indice de l'air). Outre le suivi de l'indice quotidien de l'air, la mesure des polluants permet de **vérifier le respect des valeurs réglementaires**. Couplées aux outils de prévision, elles permettent d'anticiper les épisodes de pollution et d'alerter, le plus en amont possible, les autorités. Ces informations doivent permettre aux différentes parties prenantes de **mettre en place des actions de réduction des émissions** pour limiter l'impact de l'épisode et préserver l'exposition de la population.

1.1 Dispositif fixe de mesure

Le dispositif de mesures fixes d'Atmo Nouvelle-Aquitaine répond non seulement aux exigences réglementaires, mais également

aux nombreuses obligations locales (surveillance industrielle, indices de qualité de l'air, plans de protection de l'atmosphère).

Tous les analyseurs et préleveurs utilisés sur les sites de mesure font partie de la liste des appareils pouvant être utilisés en AASQA pour la surveillance réglementaire de la qualité de l'air.

Par ailleurs, les laboratoires sous-traitants d'Atmo Nouvelle-Aquitaine doivent répondre à un cahier des charges précisant les normes qu'ils doivent appliquer pour analyser les polluants réglementés.

Le zonage existant au 1^{er} janvier 2016 était basé sur des découpages réalisés au niveau des anciennes régions. Ainsi, la Nouvelle Aquitaine était décomposée en sept zones :

- > Une « ZAG » (agglomération > 250 000 habitants) au niveau de Bordeaux,
- > trois « ZUR » (zones urbanisées régionales), regroupant les agglomérations de 50 000 à 250 000 d'Aquitaine, du Poitou-Charentes et du Limousin,
- > trois « ZR » (zones régionales), incluant les agglomérations de moins de 50.000 habitants et les communes rurales de chaque ancienne région.

Ce zonage a évolué en 2017. Il se compose dorénavant d'une ZAG⁽¹⁾, trois ZAR⁽²⁾ et une ZR⁽³⁾ (cf tableau ci-dessous)

En 2016, le réseau fixe d'Atmo Nouvelle-Aquitaine comprend cinquante-six stations de mesures de la pollution chimique pour une centaine d'analyseurs.

Ces stations de mesures fonctionnent en continu 24h/24, 7j/7.

Atmo Nouvelle-Aquitaine implante volontairement ses stations de mesure dans des environnements différents : en zones urbaine, périurbaine, ou en situation rurale.

Les stations sont ensuite classées selon leurs influences :

- > influence industrielle,
- > influence du trafic, près des voies de circulation automobile,
- > en situation de fond, c'est-à-dire loin des sources directes de pollution.

Une station mesurant plusieurs polluants peut donc cumuler plusieurs types d'influence.

DISPOSITIF EN 2017. Nombre et typologie des stations

Zone	Ozone (O3)	Particules (PM10)	PM2.5	Oxydes d'azote (NOx)
ZAG ⁽¹⁾ Bordeaux	6 (urbain : 3, périurbain : 3)	6 (trafic : 3, fond : 3)	2 (fond : 2)	7 (trafic : 3, fond : 3, industriel : 1)
ZAR ⁽²⁾ Limoges	2 (urbain : 1, périurbain : 1)	2 (trafic : 1, fond : 2)	1 (fond : 1)	2 (trafic : 1, fond : 1)
ZAR Niort	1 (urbain : 1)	2 (trafic : 1, fond : 1)	1 (fond : 1)	2 (trafic : 1, fond : 1)
ZAR Poitiers	2 (urbain : 2)	2 (trafic : 1, fond : 2)	1 (fond : 1)	3 (trafic : 1, fond : 2)
ZR ⁽³⁾	22 (urbain : 13, périurbain : 3, rural : 6)	29 (trafic : 7, fond : 18, industriel : 4)	9 (trafic : 3, fond : 5, industriel : 1)	31 (trafic : 8, fond : 19, industriel : 4)
Ensemble de la région	33 (urbain : 20, périurbain : 7, rural : 6)	43 (trafic : 13, fond : 26, industriel : 5)	14 (trafic : 3, fond : 10, industriel : 1)	45 (trafic : 14, fond : 26, industriel : 5)

(1) ZAG : zone à risques – agglomération, (2) ZAR : zone à risques – hors agglomération, (3) ZR : zone régionale.



La modélisation urbaine : à quoi ça sert ?

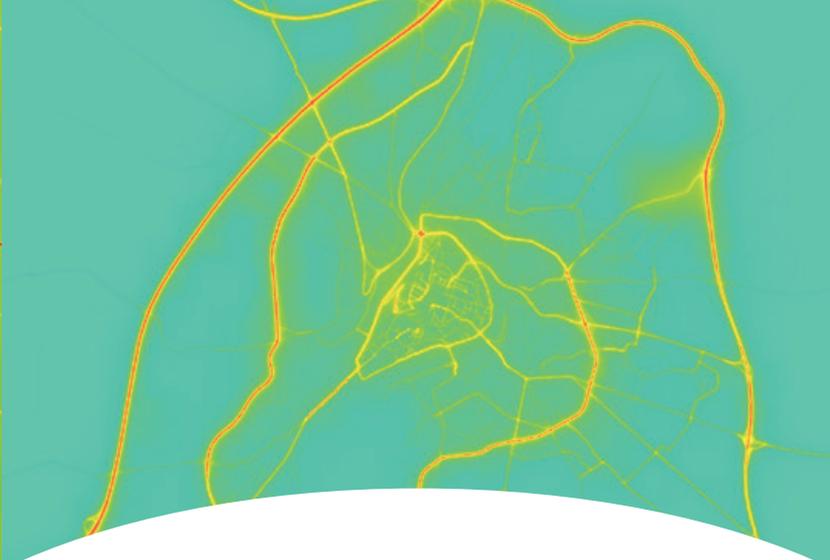
C'est un **outil de constat** qui permet :

- d'alimenter le porter-à-connaissance auprès des collectivités et du grand public,
- d'identifier l'exposition des citoyens vivant à proximité de sources d'émissions,

C'est également un **outil d'évaluation**, indispensable dans les démarches d'amélioration de la qualité de l'air, tels que les Plans de Protection de l'Atmosphère (PPA).

Enfin, la modélisation urbaine est un **outil de prospective** qui permet d'évaluer l'impact de projets d'aménagement sur la qualité de l'air.

Grâce à la montée en puissance des moyens de calcul, la modélisation urbaine permet aujourd'hui de réaliser des **cartographies de la qualité de l'air à fine échelle**, de l'ordre de la dizaine de mètres.



1.2 Dispositif mobile de mesure

Atmo Nouvelle-Aquitaine gère des moyens mobiles qui lui permettent de caractériser la qualité de l'air en des lieux non pourvus de stations fixes. Ils sont des outils importants de l'évaluation de la qualité de l'air sur l'ensemble du territoire permettant ainsi une meilleure connaissance des caractéristiques régionales en termes de pollution atmosphérique. L'observatoire déploie un dispositif composé de :

- deux camions et cinq remorques-laboratoires équipés d'analyseurs de la pollution atmosphérique et d'appareils de mesures météorologiques,
- cinq armoires peu encombrantes mais limitées en nombre d'analyseurs,
- des préleveurs sur mousses et filtres pour la mesure de polluants spécifiques : Composés Organiques Volatils, Hydrocarbures Aromatiques Polycycliques, métaux lourds, pesticides...),
- des échantillonneurs passifs pour la mesure de divers polluants (dioxyde d'azote, benzène...).

1.3 Modélisation de la pollution atmosphérique

Dans le cadre de ses missions générales, Atmo Nouvelle-Aquitaine utilise des outils numériques de modélisation permettant de simuler la dispersion des polluants dans l'air à partir des données d'émissions. La modélisation permet d'obtenir une information sur la qualité de l'air en tout point du territoire, présentée le plus souvent sous forme de cartographies.

L'année 2016 a été marquée par la création de trois nouveaux modèles urbains sur les communautés d'agglomération de Tulle Agglo et du Grand Guéret ainsi que sur la communauté de communes de Porte Océane du Limousin.

Les modèles de la métropole de Bordeaux, des communautés d'agglomération du Grand Angoulême, de Bayonne-Anglet-Biarritz, de La Rochelle, du Niortais, du Grand Poitiers, de la ville de Pau, de Limoges Métropole (dont le domaine a été étendu) et du Bassin de Brive-la-Gaillarde ont également été mis à jour.

Mise en place d'une nouvelle infrastructure informatique

Pour travailler sur des outils communs après la fusion, une nouvelle infrastructure informatique a été mise en place au cours du dernier trimestre 2016. Deux hyperviseurs et un serveur de stockage ont été installés dans un data-center à Limoges. Ce système permet d'héberger plusieurs machines virtuelles comme le serveur de fichiers, le serveur de mails, la comptabilité, le standard téléphonique, le serveur de gestion des données de la qualité de l'air, et d'autres applications. Pour accéder plus rapidement au data-center, chaque pôle a été équipé de la fibre optique. Un réseau privé virtuel permet ainsi de communiquer de façon sécurisée.

1.4 Inventaire des émissions

L'inventaire des émissions permet à Atmo Nouvelle-Aquitaine de recenser la nature et la quantité des polluants atmosphériques émis par différentes sources naturelles, ou anthropiques, en fonction de leur localisation. Ces émissions peuvent être réparties géographiquement afin de réaliser des cartographies. Cet inventaire est très utile notamment pour alimenter les outils de prévision de la qualité de l'air.

Les travaux 2016 relatifs aux inventaires d'émissions ont porté sur :

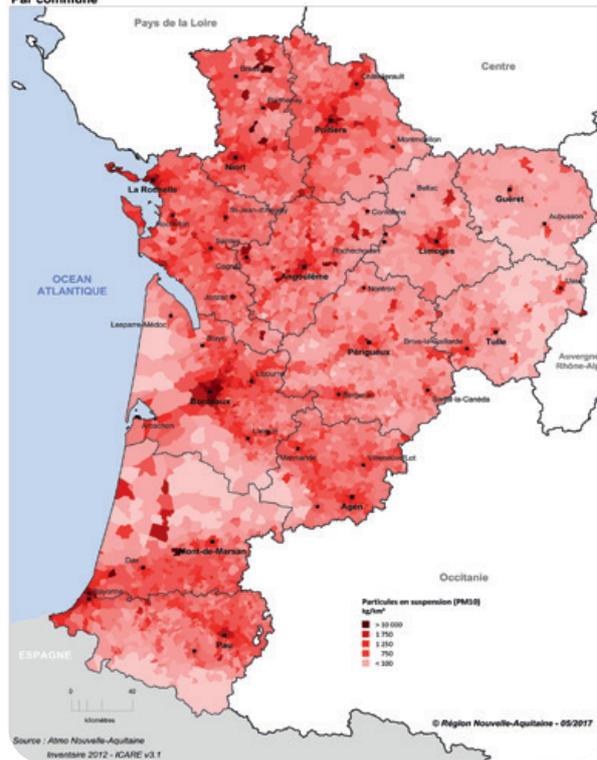
- > la poursuite des travaux interrégionaux et nationaux, en particulier au travers de la plate-forme Icare,
- > les préparatifs à la mise en place d'un inventaire à l'échelle de la Nouvelle-Aquitaine.

Travaux interrégionaux et nationaux

L'année 2016 a été marquée par des évolutions méthodologiques importantes concernant le calcul des inventaires territoriaux d'émissions, auxquelles Atmo Nouvelle-Aquitaine a apporté une contribution active.

En parallèle, la plate-forme interrégionale Icare a poursuivi sa croissance, tant dans son étendue (dix-huit régions métropolitaines sur vingt-deux, ainsi que la Réunion, contre deux régions en 2009) que dans son architecture. Ces changements nécessitent à la fois un appui technique et logistique mais également une coordination optimale entre les partenaires de la plate-forme.

Emissions de particules en suspension (PM10)
Année 2012
Par commune



Répartition des émissions de PM10 en Nouvelle-Aquitaine

La participation d'Atmo Nouvelle-Aquitaine à ICARE s'est traduite sous différentes formes :

- > pilotage du comité de directeurs de la plate-forme,
- > co-animation des ateliers techniques et appui à l'architecture globale,
- > participation aux groupes de travail.

Cette participation a abouti début 2017 à une mise à jour de la plate-forme (Icare 3.2), présentant une conformité optimale avec les recommandations nationales en cours de finalisation.

Mise en place d'un inventaire à l'échelle de la Nouvelle-Aquitaine

La production d'inventaires est en cours d'harmonisation et d'optimisation à l'échelle de la région Nouvelle-Aquitaine.

En 2016, les travaux prioritaires ont porté sur la fusion des bases de données des trois anciennes régions pour alimenter une base unique dans les plates-formes Icare et Icare-Web.

1.5 Gestion des épisodes de pollution

L'arrêté du 26 mars 2014 dit « **arrêté Mesures d'urgence** » prévoit que le déclenchement des procédures préfectorales en cas d'épisode de pollution dans l'air ambiant se fasse non pas seulement sur constat mais également sur prévision de dépassement de valeur seuil.

Des critères sur la surface concernée, le nombre d'habitants exposés définissent les épisodes de pollution et leur intensité. Ils dé-



Chimie des particules

terminent la procédure à mettre en œuvre et son déclenchement.

Le système de prévision d'Atmo Nouvelle-Aquitaine est basé sur les **données du modèle PREVAIR**, développé et géré par le LCSQA. Les simulations du modèle sont corrigées de l'analyse pour les données de la veille (J-1) et de l'adaptation statistique pour les prévisions J+0, J+1 et J+2.

Des systèmes propres à la région ont été développés en interne pour faciliter l'interprétation des sorties de PREVAIR et la gestion des épisodes d'alerte.

Atmo Nouvelle-Aquitaine prévoit de **développer un modèle régional entretenu localement** (soit à l'échelle de la Nouvelle-Aquitaine, soit à une échelle plus étendue et englobant les régions voisines en collaboration avec les AASQA concernées).

2. Améliorer et diversifier les connaissances

Observatoire non réglementaire

Au-delà de la surveillance réglementaire, Atmo Nouvelle-Aquitaine s'investit dans la mesure de polluants non encore réglementés mais pour lesquels un impact sur la santé ou sur la qualité de vie est suspecté ou avéré. Pesticides, pollens, odeurs, particules ultra-fines, air intérieur sont autant de problématiques émergentes étudiées par l'observatoire. Ces mesures exploratoires permettent de mieux appréhender la pollution atmosphérique, mais également de capitaliser des données sur de longues périodes afin de permettre aux acteurs de la santé de mieux caractériser l'impact sanitaire de ces substances.

2.1 Chimie - granulométrie des particules

Analyse de la composition des particules (PM10, PM2,5)

A travers la composition chimique des particules, il est possible d'évaluer la contribution des différentes sources d'émissions, et donc de cibler les secteurs émetteurs dans la mise en œuvre des politiques urbaines.

Ainsi, en complément du réseau fixe de mesures PM10 et PM2,5, des travaux sont menés par Atmo Nouvelle-Aquitaine en collaboration avec le LCSQA (Laboratoire Central de Surveillance de la Qualité de l'air) sur les villes de Bordeaux et Poitiers, dans le but d'étudier la composition chimique des particules. La composition des particules en zones urbaines est particulièrement complexe de par la multitude des sources d'émission et des mécanismes de transformation physico-chimique impliqués. Sont présentes des sources anthropiques (trafic routier, chauffage au bois, industrie,...) et naturelles (sels de mer, poussières terrigènes), toutes ayant des compositions chimiques spécifiques.

Atmo Nouvelle-Aquitaine a ainsi équipé ses stations de Poitiers-centre et de Bordeaux-Talence d'une nouvelle génération d'appareils de mesure qui permet d'étudier en temps réel la composition chimique des particules fines (ACSM : mesure de la matière organique et de certaines espèces ioniques, AE33 : mesure du black-carbon).

En plus de la mesure en temps réel, des prélèvements de particules sur filtres sont analysés après chaque épisode de pollution par les PM10 sur Bordeaux et Poitiers dans le cadre du dispositif national CARA. A partir de 2017, ces prélèvements seront également assurés sur Limoges.

Mesure des particules ultrafines (PUF) :

Parmi les polluants surveillés par Atmo Nouvelle-Aquitaine, **les particules** portent un intérêt particulier du fait de leur **impact avéré sur la santé**, des dépassements récurrents de valeur limite en France, et de leurs **origines multiples** (trafic, chauffage, agriculture, industries, particules d'origine secondaires...). Les **niveaux** de particules sont traditionnellement **caractérisés par la masse** de particules présente dans l'air, et ce, du fait de l'instrumentation disponible, avec, depuis 20 ans un zoom sur les **PM10**, et depuis 10 ans sur les **PM2,5**.

Ces dernières années, **l'impact sanitaire des particules ultra-fines** (PUF), de diamètre inférieur à 100 nm⁽¹⁾, est **de plus en plus étudié**. Ainsi, selon l'OMS⁽²⁾, un nombre croissant de publications apporte l'évidence épidémiologique sur **l'association entre des expositions à court terme aux particules ultrafines et la santé** cardiorespiratoire ou celle du système nerveux.

Des études ont également montré que les PUF agissent par des

(1) nm : nanomètre, (2) OMS : Organisation Mondiale de la Santé

mécanismes qui se différencient par rapport aux PM_{2,5} ou aux PM₁₀, lesquelles dominent la mesure en masse. Aussi, en prenant en considération les **améliorations récentes en terme de météorologie**, il est nécessaire de disposer d'**observatoires des PUF dans l'air ambiant** afin de pouvoir avoir accès à des données qui pourront à la fois mieux caractériser l'exposition des populations, et aussi être utilisées dans des études épidémiologiques.

C'est pourquoi, depuis 2012, Atmo Nouvelle-Aquitaine est engagé dans le cadre du groupe de travail national sur le sujet, qui a conduit à la **mise en place de deux granulomètres** sur les stations de Talence et de Mourenx. Ces analyseurs permettent de caractériser les particules, non plus par leur masse, mais **par leur taille et leur nombre**. L'année 2016 a été l'occasion de faire un bilan complet de ces mesures, en capitalisant également sur les retours d'expérience des régions Auvergne-Rhône-Alpes et PACA, elles aussi investies dans ce groupe de travail.

2.2 Suivi des polluants non réglementés

Surveillance des pesticides

Alors qu'il existe pour l'eau ou les aliments des normes relatives à la concentration maximale des pesticides, il n'existe toujours pas à ce jour de norme concernant la présence de ces molécules dans l'air. Et pourtant, chaque année, quel que soit le site étudié (rural ou urbain), des molécules pesticides sont détectées dans les prélèvements d'air réalisés par Atmo Nouvelle-Aquitaine.

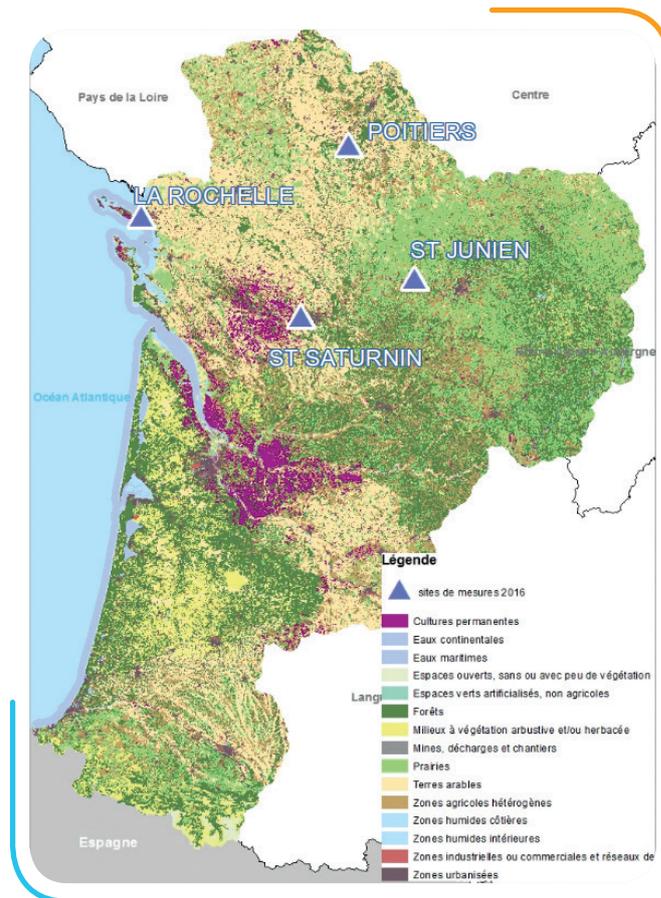
Les mesures de pesticides dans l'air sont assurées sur la région depuis plus de quinze ans, permettant de tracer un historique riche d'enseignements.

La campagne de mesure 2016 des pesticides dans l'air s'est déroulée de février à décembre sur quatre sites de prélèvement :

- > **le site de référence** depuis 2006, situé dans la zone urbaine de Poitiers, montre le comportement des pesticides dans un environnement de grandes cultures,
- > **le deuxième site de référence** depuis 2015, situé en zone rurale dans la commune de Saint-Saturnin permet de suivre l'évolution des pesticides dans l'air dans un environnement mixte grandes cultures et vignobles,
- > **le site du quartier La Pallice à La Rochelle** permet d'étudier l'impact des manutentions de céréales de Port Atlantique La Rochelle,
- > **Le site de Saint-Junien en Haute-Vienne**, permet d'appréhender les pesticides dans l'air urbain entouré de grandes cultures.

L'évolution des concentrations mesurées en site urbain ou en site rural au cours de l'année suit le calendrier des traitements des cultures agricoles :

- > en zones de grandes cultures, les pics sont atteints au cœur des périodes de traitement du printemps et de l'automne,



Sites de mesure des pesticides dans l'air en 2016

- > à proximité des vignes, les pics sont atteints durant les traitements fongicides de l'été.

Surveillance des pollens

Les pollens allergisants constituent, au sens du code de l'environnement, une pollution de l'air, engendrant des allergies respiratoires chez les personnes sensibles. En France, 20% de la population est concernée par ces pollinoses. Un des moyens de les prévenir et d'en réduire les symptômes est de permettre aux personnes sensibles d'anticiper la prise de médicaments ou de se protéger en modifiant leurs activités.

Atmo Nouvelle-Aquitaine surveille les pollens présents dans l'air, permettant ainsi d'informer chaque semaine sur les risques allergo-polliniques.

Au total, douze stations et un pollinarium sentinelle® surveillent les pollens allergisants en Nouvelle-Aquitaine.

En 2017, avec La Rochelle, Poitiers, Angoulême et Niort, les pollens du site de Limoges se rajoutent à la liste des sites prélevés et analysés par Atmo Nouvelle-Aquitaine.

Atmo Nouvelle-Aquitaine est également en charge de diffuser la newsletter *Alerte pollens!* relative au pollinarium sentinelle® de Limoges.

(1) OQAI : Observatoire de la Qualité de l'Air Intérieur



Participants au "Réseau de Nez".

Mesure de l'air intérieur

PREBAT : Programme de Recherche sur l'Énergie dans le BATiment initié par l'ADEME et l'OQAI' :

Atmo Nouvelle-Aquitaine a réalisé des campagnes de mesure de qualité de l'air intérieur au sein de cinq logements sélectionnés par le programme en Poitou-Charentes. Les campagnes de mesure se sont déroulées de septembre 2014 à décembre 2015 et portaient sur le dioxyde de carbone, le dioxyde d'azote, le benzène, les particules fines (PM10 et PM2,5), les composés organiques volatils, les aldéhydes et les moisissures.

IMPACTAIR : 3^e phase : réalisation de mesures en dynamique dans des salles de classe

L'objectif de cette étude était d'identifier des leviers d'action pour améliorer la qualité de l'air intérieur au sein des salles de classe. Ont été mesurés des polluants faisant l'objet de recommandations sanitaires tels que le formaldéhyde et le benzène. Les aldéhydes (acétaldéhyde, acroléine, benzaldéhyde, butanal, hexanal, isopentanal, pentanal, propanal), les COV (toluène, éthylbenzène, mp-xylènes, o-xylène), ainsi que le CO₂ ont également été suivis.

Mesures des chloramines et des quatre principaux trihalométhanes (THM) centre aquatique « la Piscine » Brive-La-Gaillarde

En 2016, Atmo Nouvelle-Aquitaine a mené trois campagnes de mesure de surveillance de la trichloramine (NCl₃) et des quatre principaux THM : le chloroforme (CHCl₃) le bromoforme (HBr₃) bromodichlorométhane (CHBrCl₂) et le chlorodibromométhane (CHBr₂Cl) au niveau du centre aquatique « la Piscine » de Brive-La-Gaillarde.

La première campagne d'avril 2016 avait pour objectif de réaliser un **état des lieux des niveaux de concentrations** de trichloramine (NCl₃) et des quatre principaux THM autour de l'ensemble des bassins du centre aquatique.

Pour compléter la campagne de mesure d'avril 2016, une série de prélèvements complémentaires des chloramines et des quatre principaux THM a été réalisée dans les galeries techniques situées sous les bassins en juin 2016.

Une dernière série de prélèvement a été réalisée en novembre 2016 au niveau du bassin sportif et du bassin ludique pour les chloramines et les quatre principaux THM suite à la mise en service de dispositifs de déchloramination par rayonnements ultra-violet sur le site.

Démarche de suivi des odeurs

Lancement d'un réseau de « nez » sur la plate-forme industrielle de Lacq.

Atmo Nouvelle-Aquitaine a mis en place en 2016 un **suivi des odeurs sur la zone industrielle** de Lacq en partenariat avec l'ASL Induslacq, la communauté de communes de Lacq-Orthez, et les communes d'Abidos, Lacq, Lagor, Lendresse/Arance et Maslacq.

Les objectifs de la veille olfactive :

En complément du réseau de mesures fixes, la veille olfactive apporte des informations précieuses pour :

- évaluer, identifier et suivre la perception d'émissions odorantes,
- faire un bilan objectif de la situation odorante/irritante dans un environnement défini,
- suivre l'évolution de l'exposition de la population au cours du temps,
- identifier les paramètres d'intrusion des émissions odorantes dans les zones de vie,
- signaler en temps réel pour agir avec réactivité sur les causes.

Le principe : **former un réseau de volontaires** sur la zone industrielle pour réaliser une **veille olfactive durant un an**.

Pour assurer ce suivi olfactif, deux réseaux distincts ont été mis en place :

- un « **réseau sentinelle** », composé de dix-huit riverains de la zone, qui réalise chaque jour deux olfactions « standards » (matin et soir), et qui, en cas de perception d'une odeur en dehors des horaires prédéfinis, fait également remonter ses observations,
- un **réseau de « nez industriels »**, composé de dix-huit employé(e)s de la plate-forme Induslacq, qui hument l'air dès qu'un incident significatif est constaté afin de faire un lien rapide entre intérieur et extérieur de la plate-forme,

Afin de permettre aux participants d'optimiser leur caractérisation des odeurs par l'utilisation d'un langage olfactif partagé, l'ensemble des volontaires a suivi une formation au Langage des Nez®.

Calitom : impact olfactif du « Pôle Déchets » de Sainte-Sévère (16)

Depuis 2010, Atmo Nouvelle-Aquitaine traite les données issues de l'observatoire des odeurs mis en place par CALITOM autour du « Pôle Déchets » de Sainte-Sévère (16). En 2016, cette campagne s'est poursuivie, et un bilan a été rédigé. Cet état des lieux a été réalisé en comparaison avec les observations réalisées chaque année depuis 2010.

3. Accompagner les décideurs et partenaires

Atmo Nouvelle-Aquitaine participe également activement à l'élaboration et au suivi des plans d'actions à moyen et long terme sur l'air et les thématiques associées (énergie, climat, nuisances urbaines), comme en situations d'urgence (épisodes de pollution, incidents ou accidents industriels).

Les membres d'Atmo Nouvelle-Aquitaine peuvent ainsi bénéficier d'un accompagnement pour intégrer la qualité de l'air dans leurs décisions en matière d'urbanisme, de qualité de vie et d'environnement.

3.1 Études

Bénéficier de l'expertise d'Atmo Nouvelle-Aquitaine, c'est obtenir des connaissances objectives permettant de dresser un diagnostic de la qualité de l'air :

- > quels sont les secteurs d'activités les plus polluants sur mon territoire ?
- > où sont les populations les plus exposées à la pollution ?
- > la qualité de l'air de mon territoire respecte-t-elle les normes ?

Etudes urbaines

La composition des ambiances urbaines a un impact sur la qualité de l'air à laquelle est exposée la population. Atmo Nouvelle-Aquitaine accompagne donc les décideurs pour dresser des diagnostics de la qualité de l'air, étudier l'impact de projets d'aménagement ou d'infrastructures sur un territoire, ou encore évaluer les actions déjà mises en place.

En 2016, Atmo Nouvelle-Aquitaine a ainsi réalisé sur le territoire régional :

- > **Deux diagnostics de la qualité de l'air sur les agglomérations de Niort et Angoulême.** Ce type d'étude dresse un bilan des connaissances sur le territoire afin que les collectivités disposent des éléments concrets de lutte contre la pollution atmosphérique à intégrer dans leurs documents d'urbanisme et de planification.
- > D'autres études ont été menées en milieu urbain dans le but **d'évaluer l'impact du trafic routier** sur la pollution atmosphérique.
- > Les **villes de Poitiers et Saint-Julien l'Ars** ont souhaité quantifier l'impact du trafic sur la qualité de l'air. Une comparaison avec les valeurs réglementaires pour la protection de la santé humaine a également été réalisée.

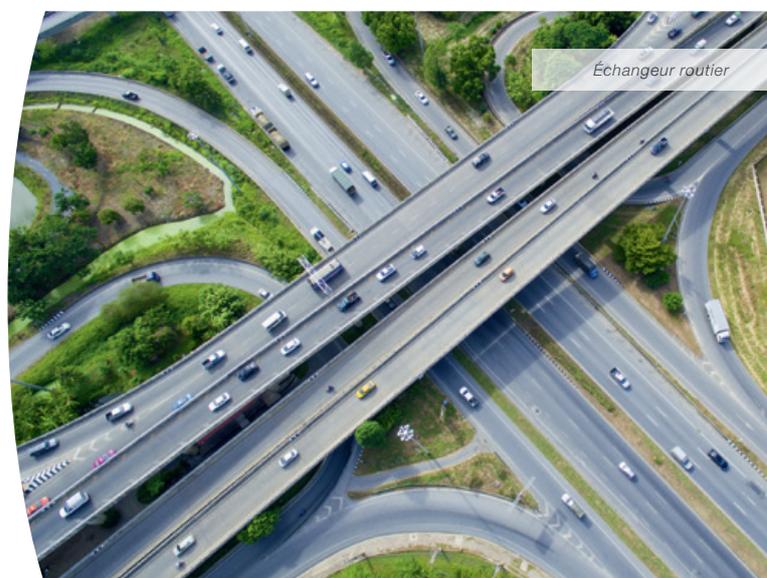
- > **L'étude d'une portion de la RN147** entre Limoges et Bellac, à la demande de la DREAL, a nécessité la réalisation d'une campagne de mesure dont l'objectif était de caractériser l'impact d'un nouveau tracé sur la qualité de l'air ainsi que la répercussion de ce dernier sur la route actuelle. Pour ce faire, des simulations de l'état zéro et dix ans après s'appuieront sur l'évaluation de l'état actuel ainsi réalisé.
- > **Evaluation de l'impact de la « piétonisation » du vieux port à La Rochelle.** Les polluants étudiés sont ceux liés aux problématiques urbaines : particules fines (PM10) et dioxyde d'azote (NO₂). Des campagnes de mesure associées à la production de modélisations permettent d'évaluer au mieux les niveaux de concentrations de polluants dans l'air afin de confronter les résultats à la réglementation. Des modélisations prospectives peuvent également être produites pour estimer les niveaux de pollution futurs, post-aménagement par exemple.

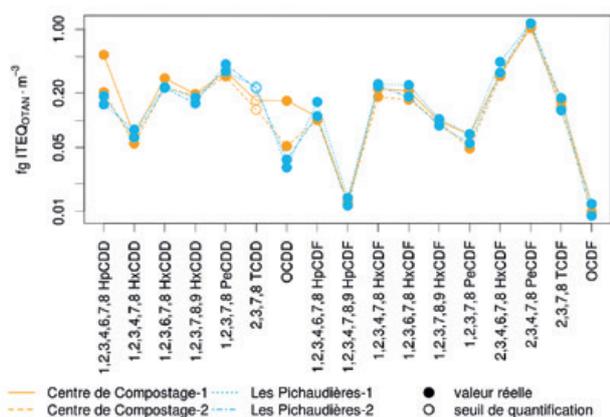
Etudes industrielles

Atmo Nouvelle Aquitaine réalise des études à caractère industriel afin d'étudier l'impact de diverses installations sur l'environnement. Pour ce faire, l'observatoire dispose d'un parc d'analyseurs et de moyens de prélèvements permettant de réaliser des mesures respectant les normes en vigueur.

En 2016, **le secteur du traitement des déchets** a notamment été abordé par le biais de diverses études d'impact aux abords des installations.

Les Unités d'Incinérations d'Ordures Ménagères (UIOM) et les Unités de Valorisation Énergétique (UVE) sont particulièrement ciblées sur le territoire régional. Au cours de ces études les dioxines / furannes et les métaux lourds sont les polluants recherchés au sein de différentes sphères : air ambiant, retombées atmosphériques, lait de vache, légumes – choux, betteraves, et miel. Ce fut le cas notamment des UIOM ou UVE d'Echillais, de Poitiers, de Saint-Pantaléon-de-Larche et de Rosiers d'Egletons.





Concentrations en équivalent toxique (fg ITEQOTAN/m³) dioxines et furannes dans l'air ambiant pour les 17 congénères, autour de l'UIOM d'Echillais (17).

Focus sur la Centrale Energie Déchets de Limoges Métropole.

En complément des analyses de dioxines / furannes et de métaux lourds dans les retombées atmosphériques et l'air ambiant, des prélèvements de lait de vache, de miel et de légumes (choux) ont été réalisés.

D'autres études de surveillance au voisinage d'installations industrielles ont été menées :

- Zone industrielle de Tartas.** Afin d'étudier plus précisément l'impact de la zone industrielle de Tartas sur la qualité de l'air de la commune, l'observatoire a mené une campagne de mesures complémentaires. Les mesures des polluants réglementés, dioxyde de soufre (SO₂), particules en suspension (PM10), particules fines (PM2,5), oxydes d'azote (NO_x), ozone (O₃) ont ensuite été comparées à celles obtenues sur l'agglomération de Dax, zone de surveillance la plus proche de la zone d'étude.
- Campagne de mesure près de l'usine DRT à Vielle-Saint-Girons.** Cette étude a été réalisée en vue d'évaluer la qualité de l'air dans l'environnement immédiat de DRT, dans la continuité des mesures réalisées en 2011-2012 et prenant en compte les évolutions de la plate-forme. Cette évaluation, réalisée sur deux campagnes de mesures (hiver/été) a permis de mesurer en continu les polluants réglementés : dioxyde de soufre (SO₂), particules en suspension (PM10), particules fines (PM2,5), oxydes d'azote (NO_x), ozone (O₃).
- Chaufferie de Villeneuve les Salines à La Rochelle.** Analyse du dioxyde d'azote (NO₂), des particules fines (PM10), du lévoglucosan, des carbone organique et carbone élémentaire afin d'évaluer l'impact de la chaufferie sur le quartier.

- Fonderie du Poitou Fonte.** Analyse des poussières totales et de plusieurs métaux lourds (cadmium, plomb, fer, manganèse, aluminium, zinc) dans les retombées atmosphériques au cours de deux campagnes de mesures (été et hiver) afin d'évaluer les concentrations relevées vis-à-vis de la réglementation.
- Installation de stockage de déchets non dangereux Alvéol.** Analyse du sulfure d'hydrogène (H₂S), de l'ammoniac (NH₃) et des amines, des composés organiques volatils non méthaniques (COVNM), des métaux lourds et des particules (PM10) dans le cadre du plan de surveillance autour du site rendu obligatoire par la réglementation.
- Etude d'accompagnement de l'aéroport de Bordeaux :** Dans le cadre de l'article 45 de la loi relative à la TECV, Atmo Nouvelle-Aquitaine a dressé un état des lieux des émissions de la plate-forme pour l'année de référence 2010. Cette étude a également permis de réaliser des études prospectives pour les années 2020 et 2025.

3.2 Plans et programmes

Dans le cadre des travaux d'Atmo Nouvelle-Aquitaine, l'aide à la décision des différents partenaires demeure un point essentiel avec des travaux concrétisés autour de plans et programmes mis en œuvre par les différents acteurs de l'environnement.

Pour l'année 2016, Atmo Nouvelle-Aquitaine a travaillé en étroite collaboration sur différents sujets dont un focus est donné sur trois axes spécifiques :

Plans de protection de l'atmosphère (PPA)

Issus de la réglementation en matière de surveillance de la qualité de l'air, les Plans de Protection de l'Atmosphère (PPA) doivent être mis en œuvre dans les agglomérations de plus de 250 000 habitants et dans les zones où les valeurs limites issues de la transposition des directives européennes sont dépassées ou risquent de l'être.

Les PPA imposent des mesures locales concrètes, mesurables et contrôlables pour réduire significativement les émissions polluantes des sources fixes (industrielles, urbaines) et des sources mobiles (transports).





Cheminée industrielle

Ainsi le partenaire incontournable pour ces plans demeure l'observatoire régional de l'air en capacité de fournir tout type de données : mesures, modélisations, émissions, ... et d'indicateurs agrégés pour le suivi de ces plans.

Sept PPA sont opérationnels ou en cours d'installation sur la Nouvelle-Aquitaine (Bayonne, Bordeaux, Dax, Niort, Limoges, Pau, Poitiers). Atmo Nouvelle-Aquitaine est donc au contact des partenaires (collectivités, État,...) afin d'apporter, son expertise et ses travaux à tout moment du déroulement et de la vie des différents plans.

Plans Climat Air Energie Territoriaux (PCAET)

Les plans climat-air-énergie territoriaux sont les outils réglementaires opérationnels de coordination de la transition énergétique sur le territoire. Ils doivent être élaborés au niveau intercommunal, pour les EPCI de plus de 50 000 habitants à fin 2016 et les EPCI de plus de 20 000 habitants à fin 2018. Ils sont ensuite révisés tous les six ans.

En 2016, Atmo Nouvelle-Aquitaine a montré ses capacités dans le cadre des PCAET à élaborer :

- > **un diagnostic** (émissions, mesures de la qualité de l'air, évaluation des actions déjà engagées, synthèse bibliographique),
- > **des propositions d'actions** (pour lutter contre la pollution actuelle et future du territoire, en articulation avec le volet «Energie»),
- > **des propositions d'indicateurs de suivi** des actions retenues.

Des collectivités dont Rochefort Océan, Grand Poitiers, Dax, font confiance à Atmo Nouvelle-Aquitaine pour mener à bien ces travaux. Des collectivités de taille plus petite sont également en contact avec Atmo Nouvelle-Aquitaine.

“Ville respirable en 5 ans”

L'objectif du projet «Ville respirable en 5 ans» est de faire émerger des « villes laboratoires » volontaires pour « mettre en œuvre des mesures exemplaires pour la reconquête de la qualité de l'air afin de garantir, dans un délai de 5 ans, un air sain aux populations ».

Les collectivités lauréates pour la Nouvelle-Aquitaine, **Bordeaux Métropole et la communauté d'agglomération de Côte Basque-Adour**, s'engagent notamment à mettre en place ou à préfigurer une zone à circulation restreinte (ZCR) – dispositif prévu par la loi sur la transition énergétique – où seuls les véhicules les moins polluants pourront circuler.

Les travaux sur Bordeaux Métropole ont été officiellement lancés en novembre 2016. Atmo Nouvelle-Aquitaine accompagne la collectivité sur cette thématique avec **la mise à disposition de ses compétences et des moyens techniques dédiés au**

projet. Les travaux esquissés en 2016 liés au cahier des charges se traduiront dès 2017 par la mise en œuvre d'une **carte stratégique sur l'air, de modélisations «haute résolution» initiale et scénarisées** (différentes cas à différents horizons de temps) et de rendus afin d'apprécier l'impact des choix proposés par la collectivité sur la qualité de l'air.

Plan Régional Santé Environnement 3

Le troisième Plan Régional Santé Environnement (PRSE 3) permet, sur de nombreuses thématiques, de décider d'actions prioritaires et de les réaliser. La constitution de ce PRSE3 a débuté en Nouvelle-Aquitaine dans le courant 2016 avec notamment le lancement et l'installation de douze groupes de travail dont la majorité des thèmes résonne au regard de nos missions (pesticides, radon, pollens, changement climatique, formation, éducation...).

Atmo Nouvelle-Aquitaine, aux côtés de la gouvernance du PRSE 3 s'est donc impliqué dans la fourniture de nombreuses données et cartographies permettant la réalisation de l'état des lieux santé-environnement 2016, dans différents groupes de travail et dans des propositions techniques de travaux.

Atmo Nouvelle-Aquitaine met à disposition son expertise sur différents thèmes (pesticides en air ambiant et air intérieur, pollens,...) pour répondre aux objectifs du plan. Ces travaux seront poursuivis et développés sur les prochaines années du PRSE 3.

3.3 Partenariats Recherche et Développement

PATER

En 2016, Atmo Nouvelle-Aquitaine a poursuivi sa participation au projet PATER porté par Atmo France, l'Ineris et l'Inserm. Les objectifs de ce projet sont de :

- > Modéliser les champs de pollution atmosphérique à une résolution spatiale intra-urbaine fine à l'échelle de la France entière et les consolider dans une base de données nationale,
- > Mettre les résultats de cette base de données à disposition des épidémiologistes afin d'étudier les effets sanitaires de la pollution atmosphérique.

CARA

Depuis plusieurs années Atmo Nouvelle-Aquitaine a intégré le programme CARA « caractérisation chimique des particules ». CARA a été initié en France en 2008, en réponse au besoin de compréhension et d'information sur l'origine des épisodes de pollution particulaire mis en évidence par les pics de PM10 de 2007. Deux sites de mesure sont intégrés dans le programme CARA sur la région : Bordeaux (station de Talence) et Poitiers (station Augourd).

Des traitements statistiques de type PMF¹, réalisés en collaboration avec l'INERIS, ont été menés courant 2016 sur une année

(1) PMF : Positive Matrix Factorization



complète de prélèvement sur le site de Poitiers et ont fait l'objet d'un rapport publié sur le site internet d'Atmo Nouvelle-Aquitaine en 2016.

REPP'AIR

En 2016 a débuté un projet inter-régional portant sur la mesure des phytosanitaires dans l'air. Le projet, porté par plusieurs chambres d'agriculture et AASQA, vise à améliorer les connaissances grâce à une approche nouvelle : associer les mesures aux pratiques, apporter un indicateur de risque de transfert dans l'air performant, et partager l'acquis en sensibilisant un large public (des futurs agriculteurs à l'ensemble des professions agricoles et au grand public). Le projet durera trois ans et demi.

3.4 Partenariats techniques

Campagne de suivi d'équivalence à Talence :

Le projet de norme pour la mesure des particules à l'aide des méthodes automatiques (prEN 16450) applicable au second semestre 2017, implique un suivi d'équivalence pour chaque type d'analyseurs automatiques en PM10 et PM2,5 utilisé pour la surveillance réglementaire. Ce suivi se traduit par la réalisation de trois à quatre exercices d'inter-comparaison par an avec la méthode de référence sur un nombre de sites représentatifs de l'ensemble des conditions rencontrées sur le territoire national.

La station de Talence a été retenue pour participer à cette démarche nationale. La première campagne qui a démarré en octobre 2016 vient de prendre fin.

Elle évaluait les analyseurs BAM1020, TEOM1405 et FIDAS. La prochaine campagne sur Talence devrait être réalisée dans trois ans.

Intercomparaisons des moyens mobiles :

Du 21 au 25 mars, Atmo Nouvelle-Aquitaine a participé à l'inter-comparaison des moyens mobiles organisée par le LCSQA à Amiens. Cinq polluants ont été étudiés : dioxyde de soufre, ozone, monoxyde et dioxyde d'azote et monoxyde de carbone. Des gammes étendues de concentrations, notamment au voisinage des valeurs limites horaires, ont été testées.

L'objectif de cet exercice était de vérifier le respect des exigences issues des directives européennes, en terme d'incertitude maximale sur la mesure des polluants atmosphériques. Les premiers résultats avant traitement sont corrects. Le rapport final est en cours de rédaction par le LCSQA.



Participation aux campagnes d'inter-comparaison des analyseurs de particules :

Le LCSQA Mines de Douai envoie chaque année des cales ou filtres étalons pour vérifier nos étalons internes et la linéarité de nos analyseurs.

4. Informer, sensibiliser et alerter

L'information contribue à une meilleure compréhension des enjeux liés à la qualité de l'air et à une plus grande mobilisation des différents publics.

Atmo Nouvelle-Aquitaine diffuse ainsi au quotidien des informations sur les niveaux de pollution, les épisodes de pollution et les actualités sur la thématique. L'ensemble des travaux menés par l'observatoire est également mis à disposition de tous les publics via le site www.atmo-na.org. Atmo Nouvelle-Aquitaine s'implique par ailleurs dans la sensibilisation et la formation auprès des autorités, des acteurs publics ou privés, du grand public, des milieux scolaires et universitaires.

4.1 Une nouvelle identité et un nouveau site web

Logo et charte

Pour sa nouvelle identité graphique, Atmo Nouvelle-Aquitaine a souhaité s'inscrire dans **une démarche de mutualisation**, en déclinant le logo d'Atmo Hauts-de-France. Atmo Auvergne-Rhône-Alpes, Atmo Occitanie, Atmo Normandie, Atmo Bourgogne-Franche-Comté et Atmo Réunion ont également adopté cette approche. Au-delà de son graphisme et des économies induites, ce logo a été choisi pour afficher **une identité homogène** sur le territoire national. Sur la base de ce logo, le service communication a élaboré la charte graphique et les différents outils de communication (paperie, modèles de documents...).

Une charte au-delà de la Nouvelle-Aquitaine !

Le logo et la charte graphique d'Atmo Nouvelle-Aquitaine ont été créés en collaboration avec Atmo Hauts-de-France, Atmo Auvergne-Rhône-Alpes et Atmo Occitanie. Atmo Normandie, Atmo Bourgogne-Franche-Comté et Atmo Réunion ont rejoint récemment ce groupe. Cela porte à sept le nombre d'AASQA à l'identité commune.



Site web

Dans cette même logique de mutualisation et de rationalisation des ressources, Atmo a bâti son nouveau site web à partir du socle technique développé par ses confrères de Rhône-Alpes et Paca. Ce nouveau site est opérationnel depuis le 2 janvier 2017. Au-delà de son contenu éditorial riche et dynamique, www.atmo-nouvelleaquitaine.org offre de nombreuses fonctionnalités : cartes de prévision, indices communaux, messages d'alerte pollution et incident, risques allergo-polliniques, données en open-data... Un abonnement aux alertes par e-mail et SMS est également disponible gratuitement.



Site web www.atmo-nouvelleaquitaine.org

4.2 Publications

Atmo Nouvelle-Aquitaine a diffusé ses publications périodiques habituelles sur les trois pôles de Bordeaux, La Rochelle et Limoges :

- > les magazines bimestriels Vent d'ouest, AirMag et trimestriel Formule Air,
- > les bulletins quotidiens des indices de qualité de l'air,
- > le bulletin hebdomadaire des indices allergo-polliniques pour La Rochelle,
- > les newsletter mensuelles 'grand public'.

Les rapports d'activité de l'année 2015 ont également été présentés aux assemblées générales sur les trois pôles en juin 2016. Ils ont été diffusés aux membres de l'association et aux organismes de tutelle. Ils sont disponibles sur le site www.atmo-nouvelleaquitaine.org, rubrique publications.

Sur le pôle de La Rochelle, trois nouvelles fiches de présentation ont également été éditées. Destinées aux collectivités, elles présentent l'accompagnement proposé pour la mise en œuvre de leurs plans réglementaires : modélisation urbaine, émissions de gaz à effet de serre et de polluants, surveillance de la qualité de l'air.

4.3 Relations médias

En 2016, Atmo Nouvelle-Aquitaine a continué à **favoriser les relations avec les médias** afin de valoriser ses travaux et accroître sa notoriété auprès du grand public.

L'observatoire a ainsi diffusé de nombreuses informations (communiqué, dossier de presse etc...) sur des sujets spécifiques (Journées Régionales de l'Air, Journée Nationale de la Qualité de l'Air, annonce de la fusion...) ou sur les épisodes de pollution. L'observatoire a ainsi fait l'objet de plus de 400 parutions dans les médias de la région Nouvelle-Aquitaine, les supports d'information des partenaires (collectivités, associations...) et les magazines d'environnement.

Partenariats Médias

Les médias représentent des relais incontournables pour informer et sensibiliser les différents publics sur la thématique "air". C'est dans cette optique qu'Atmo Nouvelle-Aquitaine a noué des **partenariats avec les médias locaux et régionaux**. Ainsi France 3 Aquitaine.fr diffuse chaque jour dans la rubrique météo, les indices de qualité de l'air. TV7 relaie également les indices quotidiens de même que Sud-Ouest, la République des Pyrénées, la Dordogne Libre et l'Écho de Dordogne...

Depuis plusieurs années, Wit FM et RTL2 présentent également les indices de qualité de l'air dans l'édition régionale du journal entre 6h00 et 9h00.

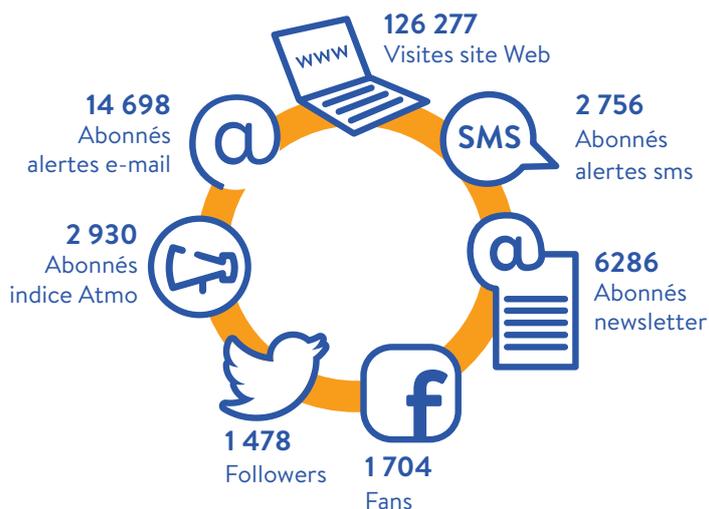
Notre widget est également repris sur de nombreux sites et blogs (média, météo, institutionnels etc...). Dernier exemple de partenariat : l'insertion du widget de l'indice de qualité de l'air sur le site web de la Communauté d'agglomération du Grand Poitiers.

Par ailleurs les médias institutionnels se font régulièrement le relais de nos informations autour de l'air sur leurs supports **magazines, sites web ou encore panneaux à message variables** (Bordeaux Métropole, réseau TBM, Communauté d'Agglomération de



LES OUTILS UTILES !

Pau-Pyrénées, du Marsan, du Grand Dax et du Grand Périgueux) relayent les indices de la qualité de l'air et les alertes à la pollution. Enfin, des partenariats réguliers ont notamment été mis en place avec France Bleu (Gironde, La Rochelle) et RCF Poitou.



4.4 Ecoute client

Le service communication a participé à l'écoute des parties prenantes d'Atmo Nouvelle-Aquitaine, à travers des enquêtes de satisfaction et le traitement des suggestions et remarques collectées. Une enquête a notamment été réalisée auprès de près de 200 membres des trois ex-AASQA, pour alimenter le Programme Régional de Surveillance de la Qualité de l'Air (PRSQA) 2017 / 2021.

Education à l'Environnement et au Développement Durable (EEDD)

En 2016 Atmo Nouvelle-Aquitaine a ciblé les scolaires dans le cadre des ateliers "L'Air et Nous" organisés lors des Journées Régionales de l'air.

L'observatoire a également poursuivi ses sessions de formation d'enseignants mis en place en 2011 dans le cadre d'une convention avec le Rectorat de Bordeaux.

Par ailleurs Atmo Nouvelle-Aquitaine s'est impliqué dans l'opération "Images de Sciences" pilotée par l'Espace Mendès France. Il s'agissait de projections-débats organisées autour du film "Un nuage sur le toit du monde", dans trois lycées de Charente (Salles-de-Barbezieux), des Deux-Sèvres (Saint-Maixent l'Ecole) et de la Vienne (Gencay).

Alerte pollution

- @ Par e-mail
- SMS Par SMS
- Sur le site Web
- f Sur les réseaux sociaux Facebook et Twitter

Cartes de pollution quotidiennes

- @ Par e-mail chaque jour
- En page d'accueil du site www.atmo-nouvelleaquitaine.org
- f Sur les réseaux sociaux Facebook et Twitter
- Sur les sites et blogs référents à travers le Widget « Mon air »

4.5 Partenariats

Plusieurs partenaires se font régulièrement le **relais des informations** et des activités d'Atmo Nouvelle-Aquitaine.

En 2016, les préfetures ont ainsi demandé à l'observatoire de présenter le bilan annuel de la qualité de l'air au Conseil départemental de l'environnement, des risques sanitaires et technologiques (CODERST) de chaque département.

Dans le cadre de l'arrêté préfectoral relatif à la lutte contre l'ambroisie en Charente, Atmo Nouvelle-Aquitaine a accompagné l'Agence régionale de Santé (ARS) et la Direction départementale des territoires (DDT) dans une action de sensibilisation des professionnels de santé.

L'observatoire a aussi participé à la rédaction du volet environnement de l'Atlas régional 2016 édité par la Région Nouvelle-Aquitaine et à l'État des lieux santé environnement Aquitaine - Limousin - Poitou-Charentes piloté par l'Observatoire de la Santé (ORS) du Limousin.

4.6 Travaux collaboratifs

Atmo Nouvelle-Aquitaine participe aux travaux de la fédération Atmo pour l'évolution de l'application mobile et de l'indice de qualité de l'air.

L'observatoire est également impliqué dans le groupe de travail ICARE WEB qui vise à valoriser les données d'inventaire traitées sous ICARE (plate-forme de calcul des émissions de polluants atmosphériques et de gaz à effet de serre).

Le service communication a participé à l'organisation des Journées Techniques de l'Air 2016 à Marseille.



Événementiel

En 2016, l'observatoire a été présent lors d'une trentaine de manifestations sur l'environnement et/ou les sciences. À chaque fois, l'équipe est intervenue à travers un stand d'information ou une conférence :

Janvier :

Paris : intervention sur les particules fines, au colloque du collège d'experts SEIQA de l'Association de Recherche Clinique en Allergologie et Asthmologie (ARCAA) ;

Mars :

Poitiers : intervention lors de la journée d'études "Tous pollués, et vous ?", organisée par le pôle d'histoire des sciences et l'école de l'ADN, à l'espace Mendès France ;

Mignaloux-beauvoir (86) : tenue d'un stand à la fête de la nature et du développement durable organisée par la ville ;

Avril

Cherves-richemont (16) : participation à la fête du développement durable organisée par la communauté de communes de Grand Cognac ;

Mai :

Bordeaux (33) : participation à un café Dreal visant à sensibiliser les agents à la qualité de l'air ;

Juin

Coulon (79) : affichage et allocution sur la thématique « Qualité de l'air et sport » dans le cadre de la rencontre sportive Maraisthon ;

Juin et juillet

La Rochelle (17) : organisation des Journées Régionales de l'Air ;

Septembre

L'Isle d'Espagnac (16) : participation au forum sport santé environnement organisé par la communauté d'agglomération du Grand Angoulême. Atmo Nouvelle-Aquitaine a proposé, avec les Petits Débrouillards, pendant deux jours des animations pour les petits et grands ;

La Rochelle (17) : participation à la Journée Nationale de la Qualité de l'Air (JNQA) ;

Octobre

La Rochelle (17) : tenue d'un stand d'information sur la qualité de l'air dans les logements, dans le cadre du rallye du souffle organisé par le Comité Départemental de Lutte Contre les Maladies Respiratoires ;

Novembre

Lège Cap-ferret (33) : sensibilisation à la qualité de l'air pour les élèves du collège Jean Cocteau dans le cadre de la semaine du développement durable ;

Poitiers (86) : intervention lors d'une journée de formation "Santé et Environnement", organisée par le Collège Hautes Etudes Développement-Durable (CHEDD) ; Charentes-Limousin-Poitou, à l'École Nationale Supérieure d'Ingénieurs de Poitiers (ENSIP) ;

Décembre :

Bordeaux (33) : conférence à la Maison Éco-Citoyenne autour du film « Un nuage sur le toit du monde » ;



Zoom sur les Journées Régionales de l'Air (JRA) 2016

Atmo Nouvelle-Aquitaine a organisé les 30 juin et 1^{er} juillet 2016, ses Journées Régionales de l'Air (JRA) à La Rochelle. Plus de 400 participants issus d'horizons variés (services de l'État, collectivités, acteurs économiques, professionnels de santé, associations, particuliers...) se sont déplacés sur les deux jours.

À travers cette 4^e édition, Atmo Nouvelle-Aquitaine souhaitait sensibiliser à la problématique de la pollution de l'air, et notamment celle due aux pesticides. Pour cela, le 1^{er} juillet, un colloque leur était consacré. Intitulé «Pesticides, environnement, santé : quelles solutions ?», ce colloque poursuivait un double objectif :

› apporter des connaissances utiles aux participants : réglementation, origines des pesticides présents dans l'air, niveaux de pollution, effets sur la santé...

› présenter des leviers d'action permettant de réduire la pollution par les pesticides.

Ce colloque a rassemblé, entre autres intervenants, Delphine Batho, députée et ancienne Ministre de l'Environnement, et André Cicolella, toxicologue du Réseau Environnement Santé.

La veille, l'association a voulu remercier tous ses partenaires et membres, qui l'ont accompagnée au cours de ses quarante années d'activité. Une cérémonie d'anniversaire a donc été organisée autour d'une vidéo et d'une exposition rétrospectives. Entre autres allocutions, celle de Corinne Lepage, Ministre à l'origine de la loi sur l'air de 1996, a fait le point sur l'évolution de la gestion de la qualité de l'air en France au cours des vingt dernières années.

ACTIONS PHARES 2017

Répondre aux besoins d'observation réglementaire

- > mise en place du Nouveau Zonage en lien avec la feuille de route du Ministère de l'environnement :
- > mise en place d'un nouveau logiciel de gestion de la maintenance assisté par ordinateur (GMAO) commun aux trois sites,
- > mise en place d'un logiciel pour les contrôles métrologiques des analyseurs sur le site de Mérignac (TAM),
- > déploiement d'incertR (logiciel pour calculer les incertitudes) sur l'ensemble du réseau,
- > fusion des trois bases de données de la qualité de l'air : XAIR (Limoges - La Rochelle) et POLAIR (Bordeaux),
- > renouvellement de cinquante cinq systèmes d'acquisition pour une meilleure compatibilité avec le poste central XAIR,
- > création d'un réseau internet privé pour l'ensemble des stations de mesures.

Cartographie de la pollution :

Modélisation haute résolution :

- > mise à jour 2016 de tous les modèles existants,
- > élargissement du domaine modélisé pour Bordeaux, Pau, Poitiers et Bayonne,
- > développement de modèles urbains sur des territoires non couverts.

Prévision'air : système de prévision haute résolution de la qualité de l'air à l'échelle urbaine (cartes à J, J+1) :

- > suivi des plates-formes existantes (Poitiers, La Rochelle, Niort, Angoulême),
- > développement et validation de Prevision'air sur Limoges et Bordeaux,
- > autres modélisations (inter-régionales, rue),
- > premières réflexions sur la mise en place d'un outil régional de prévision de la pollution pour la région Nouvelle-Aquitaine.

Inventaire des émissions atmosphériques :

- > Pilotage du groupe de travail ICARE,
- > mise en œuvre de ICARE Web à l'échelle de la Nouvelle-Aquitaine,
- > réalisation de l'inventaire 2014,
- > participation aux groupes de travail nationaux (PCIT).

Procédure de gestion des alertes :

- > harmonisation des procédures avec les DREAL/préfets/collectivités/...,
- > mise en place d'un outil de gestion des épisodes de pollution,
- > réalisation de bilans trimestriels des épisodes de pollution.

Répondre aux besoins d'observation non réglementaire

Poursuite des travaux sur les particules :

- > étude de la composition et des sources,
- > suivi continu des mesures,
- > étude de faisabilité de la mesure du black-carbon sur l'agglomération de Limoges,
- > rédaction d'un bilan annuel sur la chimie-granulométrie des particules.

Développement des travaux sur les pesticides :

- > nouvelles campagnes de mesures sur les sites de Limoges, Poitiers, Saint-Saturnin et Bordeaux,
- > participation aux groupes de travail régionaux.

Expérimentation par micro-capteurs :

- > rédaction d'une étude bibliographique sur le matériel technique et les exploitations de données concernant les micro-capteurs.

Poursuite et développement des collaborations autour des pollens :

- > stations pollens – RNSA : prélèvement et comptage, diffusion, bulletin hebdomadaire et annuel,
- > pollinariums sentinelles® – APSF : diffusion des données,
- > suivi de l'ambrosie en Charente.





Air intérieur :

- > réalisation de campagnes sur une école de La Rochelle et sur le Lycée de l'Oisellerie (16).

Surveillance des odeurs et développement d'une plate-forme de signalement :

- > ZI Lacq : suivi des réseaux, animation des jurys, organisation des séances de révision, bulletins d'information,
- > suivi des odeurs sur site de Ste-Sévère pour CALITOM,
- > suivi de la mise en place de deux projets de méthanisation sur Mauzé (79) Déméter énergies et des injecteurs niortais.

Surveillance dans le cadre de l'amélioration des connaissances :

Etudes urbaines

- > projets « Ville respirable » : Bordeaux et Agglo Côte Basque-Adour,
- > campagne de mesure sur l'emplacement de la résidence JOB à Royan (habitat 17),
- > mesure/modélisation en proximité trafic sur le centre-ville de Poitiers,
- > la Rochelle Port Piéton,
- > station virtuelle sur Rochefort_Océan,

Études industrielles.

Aéroport Bordeaux /Mérignac, ZI de Lacq, 5 UVE ou UIOM, SYDED 87, Cogénération bois Val de l'Aurence, St Gobain Eurocoustic, Port Atlantique La Rochelle, Plate-forme de traitement des métaux Pignot à Maus-sac, Saft Nersac, International Paper à Saillat/Vienne, CEDLM Limoges, Tuileries de Roumazières-Loubert, Fonderie du Poitou Fonte, Arizona Chemical, ...

Accompagnement des décideurs dans l'élaboration de leurs plans :

- > SRADDET (Schéma Régional d'Aménagement de Développement Durable et d'Égalité du Territoire),
- > PPA (Plan de Protection de l'Atmosphère) : suivi annuel pour Bordeaux, Poitiers, Bayonne, Pau, Dax et Niort,
- > PCAET (Plan Climat Air Énergie Territorial) : Rochefort, Poitiers,
- > PLUI (Plan Local d'Urbanisme Intercommunal) : La Rochelle.

Animer la stratégie de communication et de diffusion des données

Quatre grands enjeux ont été identifiés pour la communication d'Atmo Nouvelle-Aquitaine en 2017 :

- > La définition de sa stratégie de communication, en cohérence avec son Programme Régional de Surveillance de la Qualité de l'Air (PRSQLA) 2017 / 2021,
- > La hausse de la notoriété de l'association, grâce à l'annonce de sa naissance et, si les moyens humains et financiers le permettent, l'organisation d'une campagne de communication multi-canal,
- > La mise en place d'un socle d'outils adaptés à nos cibles : communication numérique, identité visuelle et sémantique, édition, relations presse, événementiel, réunions / ateliers, écoute,
- > Le développement de la communication interne.

Le volet Education à l'Environnement et au Développement Durable (EEDD), trois grands enjeux en 2017 :

- > Finaliser les projets en cours, tels que les ateliers pédagogiques L'Air et Nous,
- > Étendre le partenariat avec le Rectorat de l'Académie de Bordeaux aux deux autres rectorats de la région,
- > Répondre présent auprès des membres en attente d'actions de sensibilisation-formation à la qualité de l'air.

Démarche QSE :

- > maintien de l'accréditation NF EN ISO/CEI 17025 sur le pôle de La Rochelle puis extension sur l'ensemble de la région,
- > certification QSE (ISO 9001, 14001 et OHSAS 18001) pour la nouvelle organisation.

LES FAITS MARQUANTS 2016

Dans le contexte lié à la réforme territoriale entrée en vigueur au 1^{er} janvier 2016, le programme de travail de l'ORECCA sur 2016 visait à la fois à garantir une continuité dans l'information diffusée sur le territoire aquitain, mais également à préparer l'avenir et la mise en place d'un outil d'observation à l'échelle de la grande région.

En concertation avec les organismes financeurs, ce programme était volontairement allégé par rapport aux années précédentes, dans l'optique d'un arrêt de l'ORECCA à la fin de l'année 2016 et d'une transmission progressive de son activité au nouvel outil d'observation régional au cours de l'année 2016.

Diffusion de l'information sur le territoire aquitain

Données régionales

L'ORECCA a apporté des données et des analyses sur la production d'énergies renouvelables, les émissions de gaz à effet de serre ou encore les consommations d'énergie, aux porteurs de politiques publiques, ainsi qu'à d'autres organismes menant des études à l'échelle régionale (DREAL, DDT, préfectures, Région, observatoires nationaux...). Ces informations visaient notamment à alimenter ou suivre des documents de planification (SRCAE⁽¹⁾, S3REnR⁽²⁾), apporter des éléments complémentaires à destination des décideurs (Préfet de Région, Région, ...).

Données infra-régionales

Parallèlement à la diffusion de données régionales, l'ORECCA a poursuivi son travail de fourniture de données énergie/climat aux territoires dans le cadre de leurs travaux de planification tels que les PCAET⁽³⁾, TEPCV⁽⁴⁾, SCT⁽⁵⁾, PLU⁽⁶⁾, SDE⁽⁷⁾...

Travaux de préfiguration d'un outil d'observation énergie/ climat régional

Ce travail a été réalisé en relation avec l'Agence Régionale Energie Climat de Poitou-Charentes (AREC PC), missionnée par le Conseil Régional en vue de réaliser une étude de préfiguration pour la

ORECCA : ses missions

Rassembler et produire une information sur les différentes composantes de la production / consommation d'énergie, d'émissions de gaz à effet de serre et de qualité de l'air au niveau régional, et à un niveau plus fin (département, agglomération).

Assurer la liaison, l'échange et la cohérence de ces informations entre le niveau régional et le niveau national.

Mettre en place un suivi de cette connaissance avec des outils et des indicateurs permettant d'évaluer l'impact des politiques mises en œuvre.

Engager des études spécifiques, y compris sous la forme de prospectives, sur les ressources énergétiques locales, les besoins et les déterminants de la consommation.

mise en place d'un observatoire de l'énergie et des gaz à effet de serre à l'échelle de la Nouvelle-Aquitaine.

Dans un premier temps, la mission confiée à l'ORECCA a consisté à :

- > Identifier les acteurs aquitains fournisseurs de données énergie – gaz à effet de serre (cartographie, positionnement, implication possible...),
- > Identifier les outils de suivi des consommations énergétiques, émissions de gaz à effet de serre et production d'énergies renouvelables à l'échelle de l'Aquitaine (données disponibles, analyse des méthodologies, exploitabilité...),
- > Analyser les conditions de déploiement d'un observatoire énergie – gaz à effet de serre sur la Nouvelle-Aquitaine (gouvernance, organisation et fonctionnement, financement...).

Dans un second temps, l'ORECCA a apporté sa contribution à la préparation de la mise en place du nouvel observatoire, en transmettant à l'AREC PC les bases de données et outils à sa disposition à l'échelle de l'Aquitaine :

- > Données régionales de consommation d'énergie par secteur et par type d'énergie depuis 1990,
- > Données spatialisées :
 - Consommations d'énergie par secteur et par énergie
 - Productions d'énergies renouvelables par filière
 - Emissions de gaz à effet de serre par secteur et par composé.

En complément, l'ORECCA s'est engagé à transmettre sur demande les codes sources, données et droits de propriété de sa plate-forme de datavisualisation data.orecca.fr, en vue d'une adaptation et d'une utilisation de celle-ci à l'échelle de la Nouvelle-Aquitaine.

1) SRCAE : Schéma Régional Climat Air Énergie, 2) S3REnR : Schéma Régional de Raccordement au Réseau des Énergies Renouvelables 3) Plans Climat-Air-Energie Territoriaux, 4) Territoires à Énergie Positive pour une Croissance Verte, 5) Schémas de Cohérence Territoriaux, 6) Plans Locaux d'Urbanisme, 7) Schémas Directeurs des Énergies.

INFORMEZ-VOUS GRATUITEMENT SUR www.atmo-nouvelleaquitaine.org

Au quotidien



Par e-mail

- Bulletin de l'air du jour et prévisions
- Bulletin de l'air et infos pollens hebdomadaire



Sur le site d'Atmo Nouvelle-Aquitaine

- Consultez les cartes de qualité de l'air pour votre commune
- Suivez les mesures des stations en temps réel
- Suivez l'évolution des épisodes de pollution
- Retrouvez les bons gestes
- Consultez toutes les publications



Sur les réseaux sociaux Facebook et Twitter



- Suivez l'actualité de l'air
- Suivez l'évolution des épisodes de pollution
- Retrouvez les bons gestes



Alerte pollution



- Par e-mail et SMS
- Recevez les alertes pollution de votre département



ANNEXES

Membres du Conseil d'Administration



Collège 1 : Représentants de l'Etat

Préfecture de Région

M. CYTERMANN

DREAL*

M. le Chef du Service Environnement Industriel

DREAL*

M. le Chef de la Mission Climat Energie

ARS

M. JAOUEN

ARS

M. COTTET

Ademe*

M. POITEVIN

DRAFF

Mme ALVADO-BRETTE

Rectorat

(en attente de nomination)



Collège 3 : Acteurs du monde économique

Solvay*

M. BACLES

Docks des Pétroles d'Ambès

M. MOATTI

International Paper*

M. VOISIN

Saft

M. BERTIN

Adebag

M. AMOUROUX

Simorep Michelin

M. AUFFRET

Chambre Régionale d'agriculture

M. VASSEUR

Grand Port Maritime de La Rochelle

M. PLISSON



Collège 2 : Collectivités territoriales

Région Nouvelle-Aquitaine*

Mme COUTANT

CDA La Rochelle

Mme DESVEAUX

Cote Basque Adour

Mme THEBAUD

CDA du Bassin de Brive

M. LONGPRÉ

CDA Grand Poitiers

Mme JARDIN

Conseil Départemental Gironde*

Mme CURVALE

Limoges Métropole

Mme ROBERT-KERBRA



Collège 4 : Associations et personnes qualifiées

Limousin Nature Environnement*

M. GALLIOT

SEPANSO 33

M. DELESTRE

Université de La Rochelle - LaSIE*

M. BLONDEAU

AREC

Mme LOEB

ENSIP

M. CHENEBAULT

Météo France

Mme HELLO

Union Fédérale des Consommateurs de la Vienne

M. COILLOT

Université de Bordeaux

Mme PERRAUDIN

* Membre du Bureau

Contacts Atmo Nouvelle-Aquitaine

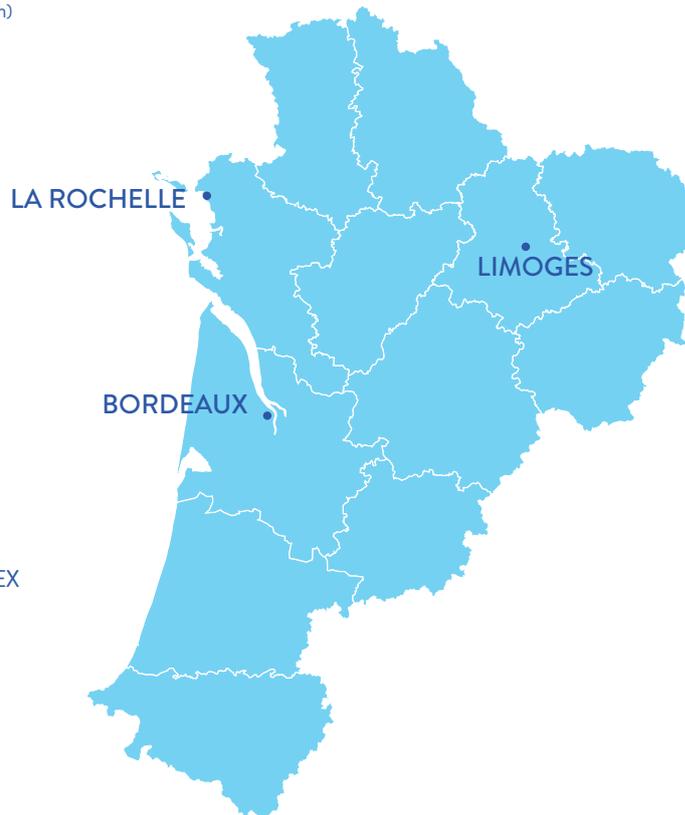
Pôle de La Rochelle

(adresse postale et de facturation)

ZI Périgny / La Rochelle
12 rue Augustin Fresnel
17184 PERIGNY CEDEX

Pôle de Limoges

Parc Ester Technopole
35 rue Soyouz
87068 LIMOGES CEDEX



Pôle de Bordeaux

(siège social)

ZA Chemin Long
13 allée James Watt
CS 30016
33692 MERIGNAC CEDEX

Tél. : 09 84 200 100

contact@atmo-na.org

www.atmo-nouvelleaquitaine.org

Avec le concours financier de l'État et de la Région.



Toute utilisation partielle ou totale de ce document doit faire référence à Atmo Nouvelle-Aquitaine. Atmo Nouvelle-Aquitaine ne saurait être tenu pour responsable des interprétations, travaux intellectuels, publications diverses résultant de ses travaux pour lesquels l'observatoire n'aura pas donné d'accord préalable. Atmo Nouvelle-Aquitaine se dégage de toute responsabilité quant à l'exploitation ultérieure de ses informations par un tiers. Il rappelle que toute utilisation partielle ou totale de ses informations doit faire mention de la source ©Atmo Nouvelle-Aquitaine.